



### DIABLES ROUGES

# Claude Le Roy partage sa vision à Denis Sassou N'Guesso



Claude Le Roy échangeant avec Denis Sassou N'Guesso / DR

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 23 juin à Brazzaville, avec Claude Le Roy. Le technicien français, redevenu sélectionneur des Diables rouges après avoir occupé ce poste de 2013 à 2015, vient de signer un contrat de deux ans avec pour objectif de qualifier le Congo à la Coupe d'Afrique des nations 2027.

« J'adore relever les jeunes talents localement.

*Cela ne peut pas être le cas cette fois-ci puisque sans championnat, il n'y a pas de joueurs à découvrir. Il va falloir sensibiliser tous les binationaux qui ont déjà joué avec les Diables rouges et réussir à convaincre d'autres à prendre la nationalité footballistique congolaise pour nous rejoindre », a-t-il expliqué.*

Page 16

### UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Mise en garde du collège intersyndical

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi exige du gouvernement le paiement, dans les plus brefs délais, des arriérés de salaires des mois d'août et septembre 2024 ; mars, avril, mai, juin 2026. Aussi, le paiement d'au moins deux ans d'heures diverses dues de vacation ainsi que la signature d'un nouveau protocole d'accord. « Faute de quoi, le collège intersyndical tiendra le gouvernement responsable de la prochaine grève », indique-t-il dans une déclaration.

Page 6

### SANTÉ

## La transition dans la prise en charge des vaccins



Mariavittoria Ballotta répondant aux questions de la presse / Adiac

La représentante de l'Unicef au Congo, Mariavittoria Ballotta, a sollicité l'implication de l'Assemblée nationale pour aider le gouvernement à mieux préparer la transition vers 2030 tout en s'acquittant de ses frais de cofinancement des vaccins.

Dans quatre ans, en effet, le Congo va devoir assumer les financements complets de la vaccination après plus de vingt ans de collaboration avec l'Alliance Gavi.

Page 5

### CEMAC

## Renforcement du suivi de la conjoncture économique

Des experts, représentants des institutions de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), partenaires techniques et financiers, sont en conclave dans la capitale congolaise jusqu'au 27 juin pour renforcer l'harmonisation des méthodes d'analyse économique et améliorer la qualité des données servant à la prise de décision publique.

Page 8



Les statisticiens réunis à Brazzaville / Adiac

### Éditorial

## L'hydre

Page 2

## ÉDITORIAL

## L'hydre

Une approche est à la mode, surtout dans les pays africains où les ressources locales sont mal ou insuffisamment mobilisées. Elle consiste à aller lever les fonds sur les marchés régional et international pour financer la construction des infrastructures et régler d'autres ardoises de l'Etat.

C'est bien. Le continent a besoin d'infrastructures de base pour assurer son décollage socioéconomique, améliorer les conditions de vie de la population et son image souvent écorchée à cause des tensions armées à l'origine de la précarité et de la paupérisation.

Tout le monde ou presque oublie les effets néfastes de l'hydre de la dette qui peuvent attacher les Etats pendant plusieurs décennies. Il est vrai, le service de la dette, surtout extérieure, empêche d'engager certains investissements locaux. Il obère les finances publiques avec l'obligation de respecter scrupuleusement les échéances de paiement.

Dans certains cas de figure, les Etats peinent à intervenir avec plus d'efficacité à travers des projets à fort impact dans les secteurs pro-pauvres -concernant la majorité de la population- à cause des dettes abyssales contractées à des taux d'intérêt non préférentiels.

Plusieurs observateurs jugent mieux d'emprunter pour ne pas financer les dettes mais plutôt pour développer des projets bancables. L'autre option est de numériser l'ensemble de la chaîne de collecte des recettes fiscales et douanières afin de les sécuriser et d'éviter leur évasion. Dans cette optique, il est souhaitable d'encourager et de motiver les agents publics en charge de ces opérations.

Les Dépêches de Brazzaville

## EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT

## Les députés s'imprègnent du fonctionnement de « Fouta »

La Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale, que préside Maurice Mavoungou, a eu le 23 juin à Brazzaville une séance de travail avec la coordination de la plateforme électronique « Fouta » sur la mise en œuvre de cette application.

S'inscrivant dans le cadre des nouvelles dispositions fiscales contenues dans la loi de finances de l'année en cours, le switch monétique national du Congo « Fouta » permet, entre autres, de dématérialiser les paiements en vue de briser les barrières physiques et administratives du paiement de l'impôt. En effet, cette application permettra aux contribuables de s'acquitter de leurs impôts et taxes de manière complètement dématérialisée, sécurisée et instantanée.

« C'est une application métier, je parle de la douane, des impôts et des systèmes d'information bancaires. Donc, d'un point de vue fonctionnel, cela permet aux contribuables de faire leur télédéclaration et leur télépaiement sans se déplacer quelle que soit l'heure, le jour ou le week-end. Le contribuable ou l'importateur peut faire sa télédéclaration, son télépaiement et avoir sa quittance après validation du paiement électroniquement dans sa boîte e-mail », a expliqué le directeur des systèmes d'information (DSI) au ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Elenga Ngaporo Okina, à l'issue de la séance de travail.

Il a également souligné l'importance de présenter cette plateforme digitale aux députés qui sont l'émanation du peuple afin que ces derniers fassent le relais auprès de leurs mandants qui sont des potentiels contribuables et des importateurs. Interrogé sur la différence entre « Fouta » et le Guichet unique du paiement (GUP), le DSI a rappelé que la nouvelle application vient régler deux problèmes : la délivrance rapide



Elenga Ngaporo Okina répondant aux questions des journalistes en présence du député Yves Fortune Moundelé-Ngollo Ehourossia / Adiac

des documents administratifs et le parcours utilisateur auprès du contribuable ou de l'importateur.

« Avec le GUP qui est domicilié à la Banque postale, le contribuable est obligé d'aller d'abord dans l'administration publique, faire sa déclaration, puis aller vers sa banque pour faire un chèque certifié, partir au niveau du guichet unique à la Banque postale pour faire le dépôt de son chèque et prendre sa preuve de paiement, ensuite aller vers cette même administration publique pour montrer sa preuve de paiement à des fins de délivrance d'une quittance du Trésor. Aujourd'hui avec Fouta, en moins de cinq minutes, le contribuable ou l'importateur fait sa déclaration en ligne, fait son paiement en ligne d'une façon sécurisée et reçoit électroniquement sa quittance.

Gain de temps et il gagne en performance », a-t-il justifié.

Pour mettre les députés dans le bain de cette application, la délégation du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public a projeté des opérations de paiement réelles en utilisant la Banque postale, la BGF, la BOA. « Ces paiements se sont déroulés avec succès. Nous avons utilisé un transitaire pour participer à cette démonstration qui est AGL, ex-Boloré et une quittance leur a été délivrée automatiquement sur les opérations qui ont été menées. Les députés ont vu comment cela s'est effectué, tout ce processus de télédéclaration couplé au télépaiement, et la délivrance de la quittance par la suite en moins de cinq minutes », s'est réjoui Elenga Ngaporo Okina.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé  
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou  
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.  
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo.

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

## ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira  
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga  
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

## DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot  
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila  
Adjoint : Jules César Olebi,  
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka  
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala  
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba  
Caissière : Jessica Iloki  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## PME ET ARTISANAT

## La ministre touche du doigt la réalité

Une série de descentes dans les structures sous tutelle a permis à la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, d'évaluer les conditions de travail en se faisant une idée des défis à relever. Après Brazzaville, elle a mis le cap sur Pointe-Noire et le Kouilou depuis le 24 juin.

Au Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa), la ministre des PME et de l'Artisanat s'est fait une idée des mécanismes d'accompagnement des entrepreneurs congolais en appelant à la promotion des actions menées à leur profit. Au cours de la réunion technique, tenue après la ronde des services, les différents directeurs centraux ont présenté à la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa leurs feuilles de route dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2026-2027.

Le Figa, rappelons-le, a été créé par la loi n° 23-2019 du 5 juillet 2019. La structure répond aux besoins croissants des micro, petites et moyennes entreprises ainsi que de l'artisanat en matière d'accès aux financements et aux services d'accompagnement.

En dehors du Figa, la ministre des PME et de l'Artisanat a effectué une descente à l'Agence congolaise pour la création des entreprises. Cette agence a pour principale mission de faciliter les formalités de création d'entreprises en permettant aux



La ministre des PME visitant l'une des structures sous tutelle./Adiac

créateurs de celles-ci d'effectuer en un lieu unique, en un seul paiement et en un même document, les déclarations auxquelles ils sont tenus par la réglementation. « J'ai vu des entrepreneurs venir faire les

formalités pour la création de leurs entreprises », a reconnu la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

À la direction générale de l'Artisanat et à l'Agence nationale de l'artisanat, l'exercice a été

le même. Visite des services, échange à bâtons rompus avec le personnel, réunion technique avec les dirigeants des deux structures. L'organisation de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac) a été au

cœur des échanges. Celle-ci se tiendra du 11 au 31 août prochain, sur le thème « Faire du label made in Congo une référence de l'excellence africaine ». La Fiac est un rendez-vous biennal organisé à Brazzaville dans le but de promouvoir l'artisanat, le génie créateur et le savoir-faire des artisans congolais et étrangers. Elle rassemble plusieurs exposants ainsi que des milliers de visiteurs autour des expositions, des ventes et des opportunités d'affaires.

En attendant de visiter d'autres structures sous tutelle à Brazzaville, la ministre Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa est en séjour de travail dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, du 24 au 27 juin. C'est dans la capitale économique qu'elle fera la déclaration du gouvernement relative à la Journée internationale des micro, petites et moyennes entreprises. L'agenda prévoit également la visite des différentes structures dont les unités de production des artisans et le village artisanal de Mengo.

Rominique Makaya

## VIE ASSOCIATIVE

## L'Acap entend redynamiser ses instances dirigeantes

L'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) a clôturé, le 23 juin à Brazzaville, son 62e mois de l'amitié. Elle a retenu 2027 comme année de la tenue de son assemblée générale électorale pour mettre en place ses nouvelles instances dirigeantes.

Après le décès en août 2025 de son président fondateur, Vital Balla, l'Acap envisage de mettre en place un comité ad hoc en vue de préparer sa prochaine assemblée générale électorale. Outre l'installation des nouveaux dirigeants, l'organisation non gouvernementale (ONG) entend réviser ses textes fondamentaux pour les arrimer à la nouvelle donne. En effet, l'assemblée générale de l'Acap sera précédée par l'organisation cette année de la campagne d'adhésion.

« Pour constituer l'Acap de demain, il faut injecter un nouveau sang. Faisons de suggestions constructives pour l'avenir de notre association. Présidents départementaux, des comités locaux Acap d'arrondissements et des comités d'amitié d'ambassades pour une bonne marche de l'association, revoyons nos statuts et notre règlement intérieur en mettant une commission en place pour que 2027 soit l'année de l'assemblée générale pour mettre les nouvelles instances dirigeantes en place », a exhorté le secrétaire général de l'Acap, Auguste Ndoudi.

Le 62e mois de l'amitié a été placé sur le thème « Connaître l'Acap pour constituer l'Acap de demain ». Selon le secrétaire général de cette ONG, messenger de paix, ce thème n'a pas été choisi au hasard. C'est au siège de l'Acap qu'est partie l'étincelle qui a brûlé toute la savane jusqu'à atteindre le sommet des Nations unies en 1986 pour sa prise de position pour la paix, les causes justes et le vivre-ensemble. « Depuis l'existence de notre association, nous avons signé des accords de partenariat multiformes avec des organisations sœurs de par le monde. La formation des cadres a été l'une de nos préoccupations. Il sied de rappeler que plus de 4 973 cadres ont été formés auprès desdits partenaires et pays amis. A l'époque, même le candidat du niveau BEMG a fait partie des contingents annuels », a-t-il rappelé. Il a précisé que le rayonnement de l'Acap ne fait plus de doute sur le plan national qu'international.

Lancé le 27 mai dernier à la mairie de Bacongo, le mois de l'amitié a donné lieu aux causeries-débats dans quelques arrondissements



Auguste Ndoudi entouré de Remy Massamba et d'Albert Bobeka/Adiac

de Brazzaville. La cérémonie de clôture a été précédée par un échange autour du thème « Le temps de l'Acap pour un nouveau souffle s'avère indispensable ». Après un rappel historique, le secrétaire à l'organisation et à la vie de l'Acap, Albert Bobeka « Fontaine », a souligné la nécessité de projeter un avenir radieux. « Il est alors impérieux d'abroger toutes les dispositions antérieures et de mettre l'Acap sur les rails du développement. Aussi, il est très indispensable qu'une période préparatoire soit observée et or-

ganisée jusqu'à la tenue de l'assemblée générale. Ainsi, l'organisation d'un comité ad hoc est nécessaire en ce moment précis et la mise en œuvre doit être appliquée à la lettre », a-t-il suggéré. L'ambition étant, d'après lui, d'obtenir le statut d'utilité publique ; le partenariat avec les communautés étrangères résidant au Congo ; l'installation des sections Acap dans tous les quinze départements du Congo ; la signature des accords de collaboration culturelle pour l'animation des sections Acap dans les départe-

ments avec les établissements scolaires qui y sont installés. A cela, s'ajoutent le soutien des étrangers devant les difficultés qui interpellent l'Acap; la redynamisation des instances de base de l'Acap; la réactualisation des comités d'amitié, ainsi que le recadrage des accords d'amitié avec les autres associations sœurs ayant les mêmes objectifs. Notons que l'édition 2026 du mois de l'amitié a été placée sous l'égide du secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile.

Parfait Wilfried Douniama

## BASSIN DU CONGO

## La Commission climat consacre une séance de travail sur le marché carbone

Portée par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Japon et le Congo, la première édition du forum sur le marché régional du carbone de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC), consacrée à l'atelier de lancement du projet sur le renforcement de la finance carbone pour préserver les forêts du bassin du Congo et la formation technique régionale sur les concepts, mécanismes et applications pratiques sur le marché carbone, a été organisée du 16 au 19 juin à Brazzaville.

Placé sous le patronage de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, secrétaire exécutive de la CCBC, Arlette Soudan-Nonault, le forum a réuni plusieurs experts autour d'un objectif commun : l'accès aux opportunités des marchés du carbone et des mécanismes de finance climatique pour les pays du bassin du Congo. Les échanges ont principalement porté sur l'examen du projet « Renforcement de la finance carbone pour préserver les forêts du bassin du Congo et formation technique régionale sur les concepts, mécanismes et applications pratiques sur le marché du carbone » ; la stratégie régionale de financement du marché carbone et du Fonds bleu; la formation technique sur le renforcement des capacités sur les concepts fondamentaux des marchés du carbone. Présent à ce forum, le di-



Les officiels et les bailleurs financiers sur les enjeux de finance carbone/Adiac

recteur régional adjoint du Centre régional du Pnud pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Adama Bocar Soko, a saisi cette occasion pour réitérer son engagement dans la préservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

« Le Pnud demeure pleinement engagé aux côtés de la CCBC, des gouvernements du bassin du Congo, du gouvernement du Japon et de l'ensemble des parte-

naires pour accompagner cette dynamique régionale et contribuer à faire de la finance carbone un véritable levier de préservation des forêts, de création d'opportunités économiques et de développement durable », a-t-il fait savoir.

De même, le Japon, qui finance à hauteur de 580 000 dollars américains ce projet, a aussi réaffirmé son engagement à œuvrer au côté du Congo pour faire du bassin

du Congo « un modèle de gestion durable des écosystèmes forestiers », appelant toutefois à la transparence dans la gestion des ressources.

« Ensemble, nous devons veiller à ce que les bénéfices générés par ces mécanismes contribuent réellement à la protection des forêts et à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales qui dépendent directement des

ressources forestières », a conseillé Maekawa Hidenobu, ambassadeur du Japon. A l'issue des échanges, la ministre a fixé les priorités du gouvernement pour l'opérationnalisation de ce projet. « Une des activités à mettre rapidement en œuvre est la finalisation de l'élaboration de la stratégie régionale de la finance et du marché de carbone dont les axes stratégiques ont été adoptés en Conseil des ministres de la Commission », a recommandé Arlette Soudan-Nonault.

Signalons que les marchés du carbone peuvent jouer un rôle important en comblant le déficit de financement pour la lutte contre le changement climatique en Afrique. Très récemment, l'Union africaine a appelé les partenaires au développement à mobiliser au moins en dollars 1,3 à 1,6 billion au cours de la décennie décisive 2020-2030.

Fortuné Ibara

## ACTION HUMANITAIRE

## Le Congo et le HCR préoccupés par la situation des réfugiés

La situation des réfugiés, particulièrement ceux venus de la République centrafricaine, a été au cœur de l'entrevue entre la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Hélène Lydie Pongault, et le chef du Bureau national du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Bienvenu Lilian Ngombe.



La ministre en charge de l'Action humanitaire et le chef de bureau du HCR/DR

« Nous avons échangé, entre autres, sur la question de la plateforme aux solutions des Centrafricains. C'est ce sujet qui nous tient à cœur. Il était normal que nous rapprochions de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire pour non seulement lui faire état des avancées mais aussi recueillir ses orientations », a expliqué le chef de bureau du HCR. La protection, la prise en charge sociale et humanitaire, les opérations de rapatriement volontaire menées dans le respect des principes humanitaires et engagements internationaux du Congo, autant de problématiques qui ont meublé les échanges entre les deux personnalités. Le gouvernement et le HCR ont réaffirmé leurs engagements de poursuivre leur coopération en faveur de la protection et de l'assistance aux réfugiés.

Rominique Makaya

## VIE ASSOCIATIVE

## Le Micro-crédit Bokisa Boko vole au secours de ses adhérents

Pour venir en aide aux ressortissants de Boko, Gabriel Kinsa, membre de la communauté congolaise de France, a mis en place une association dont l'objectif statutaire est de satisfaire les besoins en fonds de roulement et d'investissement en proposant des crédits rotatifs.

Réunis à titre exceptionnel face à la presse pour présenter le Micro-Crédit Bokisa Boko (MCBB), Bernard Kinsa, son président, et ses membres se sont retrouvés dernièrement à la périphérie de Boko en marge de leurs activités quotidiennes. Commerçants, agriculteurs, éleveurs et jeunes porteurs de projets ont parlé à bâtons rompus de MCBB.

D'une manière unanime, la vingtaine de membres a salué le fait de disposer d'une jeune structure dont les perspectives incitent à s'engager dans la réalisation de leurs projets respectifs, une activité à financer, un coup dur à absorber grâce au crédit rotatif instauré depuis un an avec un encours total de crédit de 500 000 FCFA.

Le crédit rotatif s'obtient sur présentation du projet à réaliser. Tour à tour, les membres peuvent en bénéficier au rythme des remboursements de crédits déjà attribués. « Nous tournons avec un capital qui devient trop au mini-



Les membres du MCBB à la place du marché de Boko/Adiac

ma par rapport aux demandes de crédits », a souligné Bernard Kinsa tout en lançant un appel aux éventuels donateurs. En attendant, le MCBB compte sur ses propres forces et entend diversifier ses activités en offrant à ses membres, entre autres, le prêt de porcs à élever. Pour se prémunir face aux membres douteux, le bureau exécutif du MCBB prévoit des clauses de son règlement in-

terieur revues, soigneusement encadrées avec les institutions congolaises. Elles permettront de proposer des offres adaptées aux profils en évitant les pièges après vérification de données.

« C'est notre garantie de mieux gérer et d'apporter à chaque membre une logique d'appartenance communautaire digne du mieux-vivre ensemble à Boko », a assuré Bernard Kinsa.

Marie Alfred Ngoma

## SANTÉ PUBLIQUE

## Plaidoyer pour assurer une transition réussie après Gavi

La représentante de l'Unicef au Congo, Mariavittoria Ballotta, a sollicité, le 24 juin à Brazzaville, l'implication de la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale afin que le gouvernement s'acquitte de ses frais de cofinancement des vaccins, ainsi que la préparation réussie de la transition vers 2030.

À partir de 2030, la République du Congo va devoir assumer les financements complets de la vaccination. En effet, après plus de 25 ans de collaboration, l'Alliance Gavi va passer la main aux autorités congolaises pour s'occuper de l'achat des vaccins. Au regard de son produit intérieur brut par habitant, le Congo ne pourrait plus bénéficier du soutien de cette alliance basée à Genève et considérée comme l'un des plus gros financiers des vaccins dans un certain nombre de pays à bas et moyen revenus. Pour ce faire, le Congo doit se préparer à dépenser environ 15 milliards FCFA par an contre 2 309 291 200 FCFA de cofinancement actuellement.

Avant la phase transitoire, le pays ne verse plus sa contrepartie depuis deux ans, alors que la ligne budgétaire est inscrite chaque année dans les lois de finances. Accompagné du conseiller principal, responsable mondial Économie et financement de la santé de l'Unicef, le Dr Alex Adjagba, Mariavittoria Ballotta est allée plaider auprès des députés membres de la Commission finances. « C'est vraiment une question



Les membres de la Commission économie et finances échangeant avec la délégation de l'Unicef/Adiac

de santé publique prioritaire et urgente. Le premier objectif de cette rencontre est donc de plaider pour que la Commission finances puisse aussi nous aider dans les engagements que la République du Congo a pris pour le financement des vaccins, pour qu'on puisse approvisionner les stocks au niveau de tout le territoire congolais. Le second objectif, c'est de pouvoir entamer une collaboration continue avec la Commission pour préparer cette transition vers 2030 », a indiqué la repré-

sentante de l'Unicef au Congo. En dépit du défaut de paiement du cofinancement, cette agence onusienne a salué quand même les efforts des autorités congolaises d'autant plus que le pays a toujours été un exemple dans la sous-région. « L'Unicef reste engagé aux côtés du gouvernement de la République du Congo. Il félicite, d'ailleurs, ses efforts et la priorisation qui est donnée à la santé dans le pays. On le voit dans le programme de son excellence, monsieur le président de la République, et l'Unicef reste

avec le système des Nations unies engagés à appuyer les efforts du gouvernement dans ce sens pour s'assurer que tous les enfants aient accès aux vaccins aujourd'hui et aussi dans les prochaines années », a assuré Mariavittoria Ballotta.

Insistant sur la transition vers 2030, elle a souligné l'importance d'avoir un partenariat très large, à la fois avec le gouvernement, la société civile, les partenaires techniques et financiers. Quant au Parlement, elle a déclaré que l'Assemblée natio-

nale, à travers sa Commission finances, est un partenaire incontournable dans ce sens. « Il y a des experts, des expériences dans d'autres pays qui ont le même profil que le Congo, qui se préparent ou qui ont préparé cette transition et qu'on peut porter dans le dialogue national afin de pouvoir soutenir ces financements de forme continue et soutenable, et de ne pas se retrouver dans des situations de manque de vaccins dans le pays », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## AFRIQUE CENTRALE

## L'urgence des transports urbains face à l'explosion démographique

Longtemps reléguée au second plan derrière les grands projets énergétiques ou miniers, la question de la mobilité urbaine s'impose désormais comme l'un des principaux défis de développement en Afrique centrale. Kinshasa, Douala, Yaoundé et Libreville jouent leur compétitivité économique dans la bataille des transports de masse.

À l'heure où plusieurs métropoles africaines investissent massivement dans les métros, les Bus Rapid Transit ou les transports électriques, les capitales d'Afrique centrale apparaissent confrontées à un double impératif : absorber une croissance démographique rapide tout en préservant leur compétitivité économique. Selon les projections internationales, l'Afrique comptera plus de 1,4 milliard de citoyens d'ici à 2050. Cette dynamique concerne pleinement l'Afrique centrale, où des villes comme Douala, Yaoundé, Kinshasa, Libreville, Brazzaville, N'Djamena ou Bangui connaissent une urbanisation accélérée. La pression exercée sur les infrastructures existantes devient considérable. Congestion routière, insuffisance des transports publics, étalement urbain incontrôlé et pollution constituent désormais des défis quotidiens pour des millions d'habitants.

La situation est particulièrement

préoccupante à Kinshasa. Avec une population estimée à plus de 20 millions d'habitants et une croissance parmi les plus fortes du continent, la capitale de la République démocratique du Congo est aujourd'hui l'une des villes les plus congestionnées d'Afrique. Les pertes économiques liées aux embouteillages, aux retards logistiques et à la faible mobilité de la main-d'œuvre représentent plusieurs milliards de dollars chaque année. Pourtant, les investissements dans les transports de masse demeurent insuffisants face à l'ampleur des besoins. Le Cameroun, Douala et Yaoundé sont confrontés à des problématiques similaires. Les deux principales agglomérations du pays concentrent l'essentiel de l'activité économique nationale mais restent largement dépendantes du transport routier informel. Malgré plusieurs projets de modernisation, notamment l'amélioration des voiries urbaines et les réflexions autour de systèmes

de bus structurés, aucun réseau intégré de transport de masse comparable à ceux développés à Dakar ou à Abidjan n'a encore vu le jour.

Le Gabon, grâce à une urbanisation plus maîtrisée, bénéficie d'une situation relativement moins tendue. Libreville n'échappe toutefois pas aux difficultés de mobilité liées à la concentration des activités administratives et économiques dans quelques zones urbaines. Les autorités réfléchissent à des solutions intégrant davantage les nouvelles technologies et les transports propres. L'exemple du Rwanda, qui investit aujourd'hui plus de 100 millions de dollars dans la modernisation des transports de Kigali, illustre pourtant la direction que pourraient emprunter plusieurs pays d'Afrique centrale. Le pari est simple : anticiper les besoins futurs avant que la saturation urbaine ne devienne un frein majeur à la croissance. Car au-delà du confort des usa-

gers, les transports sont désormais un enjeu géoéconomique majeur. Une ville où les travailleurs passent plusieurs heures dans les embouteillages devient moins attractive pour les investisseurs. Une logistique urbaine défaillante augmente les coûts de production et réduit la compétitivité des entreprises. À l'inverse, des infrastructures modernes favorisent la productivité, l'investissement et l'intégration économique.

L'enjeu est également environnemental. Alors que les villes africaines sont appelées à doubler de taille dans les prochaines décennies, la transition vers des bus électriques, des voies réservées aux transports collectifs ou des mobilités moins polluantes devient une nécessité. Les financements internationaux orientés vers la lutte contre le changement climatique pourraient, d'ailleurs, constituer une opportunité importante pour les États d'Afrique centrale. Mais le

principal défi demeure financier. Les projets de métro, de BRT ou de trains urbains nécessitent des investissements de plusieurs centaines de millions, voire plusieurs milliards de dollars. Dans un contexte budgétaire souvent contraint, les partenariats public-privé, les banques multilatérales de développement et les fonds souverains apparaîtront comme des acteurs essentiels. Au cours des quinze prochaines années, la qualité des systèmes de transport pourrait devenir l'un des principaux facteurs de différenciation économique entre les métropoles africaines.

Pour l'Afrique centrale, le défi est désormais clair : passer d'une logique de gestion des embouteillages à une véritable stratégie de mobilité urbaine intégrée. Car dans la compétition des territoires qui s'annonce, la capacité à déplacer efficacement les populations sera aussi importante que celle de produire de l'énergie ou d'attirer des capitaux.

Noël Ndong

## UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

## Les enseignants chercheurs recyclés à la conception de projets bancables

Le conseiller à l'Enseignement supérieur, Bernard Mpassi Mabiala, a ouvert le 22 juin à Kintélé les travaux du séminaire de formation consacré à la conception de projets bancables et finançables, qui a réuni plusieurs enseignants chercheurs venus de l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso (UDSN) et de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG).

La rencontre vise à renforcer les compétences des participants dans l'élaboration de projets susceptibles d'attirer des financements auprès des institutions financières et des partenaires au développement. Durant trois jours, ils vont être initiés aux différentes étapes de montage d'un projet bancable, notamment l'identification des opportunités, l'étude de faisabilité, l'analyse financière, l'évaluation des risques ainsi que la rédaction de plans d'affaires répondant aux exigences des bailleurs de fonds. Ces projets de recherche concernent les mines, les bâtiments, les travaux publics, l'eau, la santé.

Selon les organisateurs, cette formation s'inscrit dans une dynamique de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation au sein du système éducatif. L'objectif est de permettre aux enseignants chercheurs de transmettre à leur tour ces compétences aux apprenants afin de favoriser l'émergence de projets viables et créateurs d'emplois.

« Des projets de recherche capables d'attirer les investissements et d'accompagner l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso



à la mise en œuvre de ses objectifs, notamment sa politique de recherche. On a mis en place une politique de recherche pour qu'on n'ait pas un projet par chercheurs. On va avoir quatre projets transversaux, transdisciplinaires et tout le monde va travailler selon ses spécialités dans ces projets. Aujourd'hui, il ne suffit plus d'avoir une idée de projet. Il faut être capable de la structurer, de démontrer sa rentabilité et son impact socio-économique pour convaincre les investisseurs », a indiqué le Pr Ange Antoine Abéna, président de l'UDSN.

Les échanges vont également porter sur les mécanismes de financement disponibles, les critères d'évaluation des projets par les banques ainsi que

les stratégies permettant d'améliorer l'attractivité des propositions de financement.

Animé par les acteurs qui soutiennent les projets de recherche en Côte d'Ivoire, notamment ceux du Fonds pour la recherche, la technologie et l'innovation, l'atelier s'inscrit pleinement dans l'économie de mobilisation des ressources pour mieux financer les projets de recherche et contribuer à l'économie du pays. Investir nécessite d'avoir des ressources humaines. Investir nécessite d'avoir de l'argent. Ce que nous allons essayer de faire pendant trois jours, c'est partager l'expérience que nous avons en Côte d'Ivoire en termes de mobilisation des ressources. Comment, au plan national, nous nous sommes orga-

nisés pour mobiliser des ressources ? Comment, au plan international, nous pouvons profiter des réseaux existants pour capter des ressources au bénéfice de la recherche et de l'innovation du Congo », a indiqué le Dr Sangaré Yaya.

Le conseiller à l'Enseignement supérieur de la ministre en charge de l'enseignement supérieur a réitéré la nécessité de cette formation. « De nos jours, les chercheurs doivent désormais être capables de monter des projets de recherche bien structurés, d'identifier les opportunités de financement et de cibler les bons acteurs ou bailleurs de fonds selon leurs actes de recherche et présenter des projets compétitifs », a indiqué Bernard Mpassi Mabiala.

Les participants ont salué l'initiative, estimant que cette formation répond à un besoin réel de renforcement des capacités dans un contexte où la recherche de financements constitue un défi majeur pour de nombreux porteurs de projets. Ils ont exprimé leur volonté de mettre en pratique les connaissances acquises et de les intégrer dans leurs activités pédagogiques. Ils ont encouragé les enseignants à jouer un rôle de premier plan dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et dans la promotion d'une culture de gestion de projets axée sur la performance et la durabilité.

Ce séminaire marque ainsi une étape importante dans le développement des compétences de projets et dans la préparation d'une nouvelle génération de porteurs de projets capables de répondre aux exigences du marché financier. Signalons que la leçon inaugurale de cet atelier de formation a porté sur l'enjeu et le défi du financement de la recherche en Afrique, exemple de la Côte d'Ivoire et du Fonds pour la recherche, la technologie et l'innovation.

Fortuné Ibara

## Le collège intersyndical alerte sur un retour à la grève

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a siégé, le 23 juin à Brazzaville, pour faire le point sur la suite des négociations entreprises avec le gouvernement afin de stabiliser les conditions sociales des enseignants de cette institution. Il ressort de cette rencontre que les solutions proposées lors des dernières négociations en vue de sortir de la crise sont restées insuffisantes, les paiements effectués ne couvrant pas l'intégralité des arriérés. « Bien que le gouvernement ait procédé au paiement de trois mois de salaires, les écarts subsistent », a-t-il expliqué.

Sur ce point, le collectif a lancé un ultimatum au gouvernement. Il exige le paiement immédiat des mois d'août et septembre 2024 et mars, avril, mai, juin 2026. Le collège intersyndical demande, en outre, le paiement d'au moins deux années d'heures diverses dues et de vacances ainsi que la signature d'un nouveau protocole d'accord, gage d'une paix sociale à l'Université Marien-Ngouabi.

Les syndicalistes appellent à la résolution des problèmes susmentionnés dans les plus brefs délais, faute de quoi, ils tiendront le gouvernement responsable de la prochaine grève à l'université.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

## EDUCATION

## Chaminade Institut de Voka promet de bons résultats à la fin de l'année

Le collège Chaminade Institut de Voka, situé près de Boko, dans le département du Pool, a été fondé depuis 2009 par les marianistes et accueille 80 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Son implantation dans cette localité répond à l'attente des habitants qui souhaitaient que leurs enfants puissent être scolarisés à proximité de leur village.



Quelques élèves du collège Chaminade Institut de Voka en compagnie d'un frère marianiste / Arceland Ngoma Gomez

L'année scolaire 2025-2026 s'achevant, le collège de Voka a de nouveau accueilli un effectif de 80 élèves, internes et externes, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, en provenance des villages alentours, voire de Brazzaville. Durant le cycle scolaire, certains élèves ont bénéficié de l'implantation d'un internat fondé sur un projet éducatif et pastoral fidèle à la tradition éducative marianiste, permet-

tant de leur offrir un cadre bucolique et paisible, un lieu où ils ont pu s'épanouir humainement, intellectuellement et spirituellement.

S'appuyant sur les précédents résultats et des différents témoignages des élèves eux-mêmes, les frères marianistes se disent confiants quant à l'obtention de bons résultats de cette année scolaire en cours. Ils projettent obtenir

des résultats encourageants avec un réel espoir de voir les élèves de 3<sup>e</sup> réussir leur examen du brevet.

Ici, le taux d'absentéisme de la part des élèves et du corps enseignant est presque nul. « C'est l'une des raisons de la vitalité de notre cohabitation éducative entre élèves et professeurs », a confié avec assurance un des frères marianistes.

Marie Alfred Ngoma

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas à l'écoute des retraités

La ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a échangé, le 23 juin à Brazzaville, avec les plateformes des associations des retraités affiliées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). L'objectif était de s'enquérir des conditions des anciens actifs du secteur privé, conformément au droit.

La ministre de la Sécurité sociale a écouté les préoccupations des retraités de la CNSS, dont ceux de la Confédération des retraités contractuels du Congo et de la Coordination des associations des retraités du Congo. Ces derniers ont déploré l'absence de dialogue avec les prédécesseurs, saluant cette fois l'initiative de ce face-à-face direct.

Les retraités ont exposé à la ministre une situation financière difficile, avec dix-huit trimestres d'arriérés de pensions. À cela s'ajoutent des difficultés de fonctionnement, les pensions versées une fois tous les trois mois ne permettant pas d'assurer la gestion courante de l'association, comme l'organisation des assemblées générales. Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a été également informée que le poste de représentant des retraités au Conseil d'administration de la CNSS est vacant depuis près d'un an,



La ministre avec les syndicats des retraités de la CNSS/Adiac

suite au décès de son titulaire. Ils réclament un remplacement rapide pour disposer à nouveau d'un interlocuteur au sein de cette direction. De plus, les associations dénoncent l'interdiction qui leur est faite de recevoir

des subventions de la CNSS, une mesure qu'elles attribuent aux directives de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale. Cette situation entrave leur capacité à fonctionner correctement, notamment pour la

tenue de leurs assemblées générales annuelles.

Face à ces préoccupations, la ministre s'est engagée à examiner ces dossiers avec attention. Consciente de l'ampleur de la tâche, à savoir régulariser les ar-

riérés, rétablir un dialogue institutionnel et améliorer les conditions de vie des retraités, elle a insisté sur l'humilité et l'importance de s'appuyer sur ces acteurs de terrain. « *Le travail qui m'attend est très important, mais il sera facilité par le soutien de ces partenaires essentiels à la réussite de ma mission* », a-t-elle indiqué.

De leur côté, les retraités ont promis de remettre à la ministre un document détaillé, actualisé et consolidé après une réunion de concertation interne. Pour la ministre, après la rencontre avec ceux de la Caisse de retraite des fonctionnaires et ceux désormais de la CNSS, cette démarche s'inscrit dans la volonté de vérifier que les dispositifs en place au Congo répondent effectivement aux objectifs fixés par les politiques publiques, à savoir garantir qu'après une vie de cotisation, chaque retraité puisse pleinement jouir de ses droits.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

## VOLONTARIAT

## 6 437 Congolais inscrits au registre des données

Le ministre des Sports, de la jeunesse et de l'Education civique, Hugues Ngouélondélé, a ouvert le 23 juin à Brazzaville le Salon national du volontariat (Sanavol) sur le thème « Faire du volontariat un levier d'impact, d'emploi et de développement ». La cérémonie a été couplée au lancement officiel de l'année internationale des volontaires, en présence du ministre délégué chargé de la Jeunesse, Michrist Kaba Mboko, et des représentants des agences du système des Nations unies.

La première édition du Sanavol a pour ambition de devenir le rendez-vous de référence du volontariat au Congo. Elle se veut être un espace d'échange, de valorisation et de promotion du volontariat en réunissant les différents acteurs de la société civile, des secteurs public et privé, des jeunes, des universitaires ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre Hugues Ngouélondélé a indiqué que le volontariat est aussi une école de la responsabilité, du leadership, de la solidarité et du service. Il permet aux jeunes d'acquérir des aptitudes de développement de leurs compétences et de leur savoir-faire et être.

Pour sa part, le représentant national du volontariat du Congo, Guy Pascal On-

ga'Ntsang, a souligné que le volontariat n'est pas seulement un engagement mais une école de la citoyenneté, un vecteur d'insertion professionnelle et d'apprentissage aboutissant au développement.

Quant à la représentante du Programme des Nations unies pour le développement au Congo, Adama Dian-Barry, elle a donné les statistiques des volontaires du Congo composés des hommes et femmes. Ils sont d'un effectif de 6 437 inscrits dans la base de données des volontaires des Nations unies. 86 volontaires sont actuellement en mission sur le terrain dont 33 volontaires nationaux. « *Ces hommes et femmes incarnent chaque jour les valeurs d'engagement, de solidarité et de service qui sont au cœur du développement durable* », a-t-elle



Le ministre Hugues Ngouélondélé prononçant son allocution d'ouverture du salon/Adiac

déclaré.

Montrant l'importance du Sanavol, le coordonnateur national du corps des jeunes volontaires du Congo, Flavien Surprise Nzamba, a souligné que le volontariat constitue une véritable alternative de développement des compétences, de promotion du leadership et

de valorisation du potentiel humain. Il permet, a-t-il dit, à la jeunesse de s'engager utilement au service de la communauté tout en renforçant ses perspectives d'insertion socioprofessionnelle. « *Au-delà des échanges et des réflexions qui marqueront ces assises, notre ambition est*

de jeter les bases d'une dynamique nationale durable, fondée sur la mobilisation des partenaires au développement et des acteurs du secteur privé, pour stimuler la vulgarisation, la promotion du volontariat et le déploiement des volontaires sur l'ensemble du territoire national, au bénéfice de notre jeunesse », a-t-il assuré.

Notons que les journées du 25 au 26 juin serviront de cadre de réflexion stratégique, de renforcement des capacités et de développement de partenariats. Les participants bénéficieront à cette occasion des conférences de haut niveau, des panels thématiques, des masters class dédiés à l'employabilité et à l'entrepreneuriat social, ainsi que du village associatif.

Lydie Gisèle Oko

## AVIATION CIVILE

## La Cémac consolide les fondations de son espace aérien

La construction d'un espace aérien communautaire sûr et performant passe désormais par une action collective. C'est autour de cet impératif que les responsables de l'aviation civile des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont planché, à Brazzaville, sur les leviers susceptibles de renforcer la gouvernance, l'harmonisation réglementaire et l'expertise technique dans la sous-région.

L'ambition d'un espace aérien communautaire sûr et performant a été au cœur des travaux de la 10<sup>e</sup> session ordinaire du Comité de direction de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (Asa-Ac), qui se sont tenus dans la capitale congolaise, les 23 et 24 juin. Au cours de cette rencontre, les responsables de l'aviation civile des États membres ont examiné plusieurs dossiers stratégiques liés à la gouvernance de l'agence, à l'exécution de ses programmes d'activités, au déploiement des projets régionaux ainsi qu'au renforcement des capacités des administrations nationales. Les travaux interviennent dans un contexte marqué par la poursuite de l'harmonisation réglementaire engagée au sein de la communauté. Depuis la publication des règlements de base en 2024, l'Asa-Ac poursuit la mise à jour du dispositif communautaire en y intégrant les évolutions des normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ainsi que les contributions des États membres.

« Cette session revêt une importance particulière. Elle constitue une étape majeure dans le processus de consolidation de notre

action commune en faveur d'une aviation civile sûre, efficace et conforme aux normes et pratiques recommandées de l'OACI », a déclaré le directeur général de l'Asa-Ac, Eugène Apombi.

Parallèlement à la mise en place d'un cadre réglementaire commun, l'agence met un accent particulier sur le développement des compétences. Le plan de formation d'urgence mis en place sur recommandation du Comité des ministres a déjà permis de former 236 apprenants issus aussi bien des autorités de l'aviation civile que des opérateurs du secteur, à travers douze sessions réalisées sur les quinze programmées.

L'Asa-Ac prévoit également d'intensifier les actions de vulgarisation des textes communautaires, notamment par la production de documents réglementaires adaptés aux langues de travail des personnels techniques, l'organisation de formations complémentaires et la création de forums d'échanges d'expériences entre les différents acteurs de l'aviation civile. Dans cette dynamique, un atelier régional consacré à la sécurité aérienne est annoncé à Brazzaville, du 10 au 14 août prochain. L'ensemble de ces actions illustre la volonté des



États membres de bâtir un système d'aviation civile efficace, cohérent et intégré.

Dans son propos, le président du Comité de direction de l'agence et directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile du Congo, Florent Serge Dzota, a estimé que les progrès enregistrés témoignent de l'engagement collectif des États en faveur d'un système de supervision

de la sécurité aérienne plus performant et plus efficace.

« Nos travaux devront nous permettre d'examiner avec attention les rapports d'activités, les questions administratives, financières et techniques ainsi que les perspectives de développement de l'Agence. Les recommandations qui seront formulées serviront de base aux décisions stratégiques

Une vue des participants lors de la cérémonie d'ouverture/DR qui seront soumises à l'appréciation du Comité des ministres », a-t-il indiqué.

Au-delà des débats se dessine la volonté des États membres de faire de l'aviation civile un instrument d'intégration régionale, en érigeant la sécurité aérienne en socle d'un espace communautaire plus connecté et plus performant.

Gloria Imelda Lossele

## Le dispositif de suivi de la conjoncture économique se renforce

Des experts, représentants des institutions communautaires ainsi que partenaires techniques et financiers sont réunis, du 22 au 27 juin à Brazzaville, pour analyser la politique conjoncturelle et les perspectives économiques de la sous-région. Cette rencontre vise à renforcer l'harmonisation des méthodes d'analyse économique et à améliorer la qualité des données servant à la prise de décision publique.

Organisé par la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), avec l'appui d'Afristat, du Centre régional d'assistance technique d'Afrique centrale, et financé par la Banque mondiale, le séminaire régional de conjoncture économique du premier semestre 2026 s'inscrit dans la continuité des travaux engagés lors de la session de Djibloho, en Guinée équatoriale, en novembre 2025. L'objectif est de valider la note de conjoncture économique régionale du quatrième trimestre 2025, d'élaborer celle du premier trimestre de l'année en cours et d'actualiser les prévisions macroéconomiques à court terme pour les deuxième et troisième trimestres.

Les participants vont examiner les évolutions économiques enregistrées dans les États membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), notamment dans les secteurs de la production, de l'inflation, des finances publiques, du commerce extérieur ainsi que des domaines monétaire et financier. Des sessions techniques sont également prévues afin de renforcer les compétences des experts



nationaux en matière de suivi conjoncturel et de prévisions économiques.

Pour Roland Marc Montchi, coordonnateur régional du projet régional d'Harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du centre (HISWACA) et aussi directeur de la statistique à la Commission de la Cémac, cette nouveauté répond à une nécessité devenue incontournable dans un environnement mondial marqué par l'incertitude. « La qualité de la décision publique dépend directement de la qualité des données

qui la fondent », a-t-il souligné, rappelant que les crises récentes, les tensions géopolitiques, les effets du changement climatique et les mutations des chaînes de valeur mondiales exigent des outils performants de suivi économique.

La Commission de la Cémac, en effet, a engagé depuis plusieurs mois un vaste chantier de modernisation du dispositif régional de surveillance conjoncturelle afin de surmonter les difficultés liées à l'hétérogénéité des méthodes statistiques, aux divergences de calendriers de diffusion des don-

nées et à l'absence d'un cadre harmonisé de consolidation régionale. Cette démarche a déjà permis, d'après Roland Marc Montchi, l'adoption d'un canevas commun pour la production des notes de conjoncture économique et la mise en place d'une méthodologie partagée de collecte et d'analyse des données infra-annuelles. Elle a également favorisé la création d'un réseau régional d'experts chargés de produire et d'interpréter les informations économiques dans une perspective communautaire.

## Des données en temps utile

Au-delà de la publication régulière de notes de conjoncture, la Commission ambitionne de mettre en place un véritable système régional d'intelligence économique. Celui-ci reposera sur des outils numériques modernes, des indicateurs avancés de suivi économique, une meilleure circulation de l'information et un renforcement durable des capacités nationales en matière d'analyse et de prévision. Présidant la cérémonie d'ouverture, le directeur de cabinet par intérim du ministre congolais de l'Économie, du Plan, de l'Intégration et de la Prospective, Emile Eba, a rappelé que les progrès réalisés ces dernières années en matière de stabilité macroéconomique, grâce aux réformes économiques et financières de la sous-région, doivent désormais s'accompagner d'une transformation structurelle des économies de la Cémac.

Emile Eba a insisté sur la nécessité de disposer de statistiques harmonisées, de données fiables et produites en temps utile afin d'accompagner efficacement les politiques publiques et de soutenir les ambitions de la Vision Cémac 2035.

Fiacre Kombo

## INVESTISSEMENT

## Le Premier ministre congolais s'entretient avec des hommes d'affaires à Vienne

En marge du Forum du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international, qui se tient à Vienne, en Autriche, le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, s'est entretenu successivement avec Walid Shamlan Al-Bahar, directeur général du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe; le sultan bin Abdulrahman Al-Murshid, directeur général du Fonds saoudien pour le développement; et Abdullah Al-musaibeeh, président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique.

Au titre des opportunités d'investissement à réaliser en République du Congo, notamment dans les infrastructures énergétiques et l'agro-industrie, le chef du gouvernement, Anatole



La délégation congolaise à l'issue de l'une des séances de travail à Vienne, en marge du Forum du Fonds de l'Opep/DR

Collinet Makosso, a multiplié les échanges avec plusieurs personnalités, le 23 juin à Vienne.

Ces rencontres, auxquelles ont pris part le vice-Premier

ministre, Jean-Jacques Bouya, et les ministres en charge de la Coopération internationale, Denis Christel Sassou N'Gusso, et celui des Hydrocarbures,

Stev Simplicie Onanga, ont précédé la participation du Premier ministre au panel du Forum de l'Opep de haut niveau consacré au « Pacte pour passer de la

vulnérabilité à la viabilité », où il a présenté la vision du président de la République pour un développement durable, résilient et inclusif.

**Marie Alfred Ngoma**

## ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

### FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

#### DÉCOUVERTE

##### «MON PREMIER ÉCLAT»

Hamman – 1 heure  
Soin visage flash éclat – 1 heure  
Pose vernis normal

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

#### DÉCOUVERTE

##### «BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing  
Massage relaxant – 1 heure  
Épilation sourcils

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

### NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

<b>Éclat Total</b>	<b>99 000 FCFA</b>	Hamman · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent Journée complète – économie de 36 000 FCFA
<b>Pause Bien-Être</b>	<b>59 000 FCFA</b>	Hamman (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
<b>Beauté du Quotidien</b>	<b>55 000 FCFA</b>	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre 3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
<b>Reine d'un Jour</b>	<b>95 000 FCFA</b>	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
<b>Harmonie Couple</b>	<b>100 000 FCFA</b>	Hamman (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes Forfait existant Atelier 5
<b>Corps Sublimé</b>	<b>60 000 FCFA</b>	Hamman (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min) Détox corps – économie de 20 000 FCFA
<b>Épilation Complète</b>	<b>45 000 FCFA</b>	Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
<b>Abonnement Mensuel</b>	<b>49 000 FCFA/mois</b>	Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

#### CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.  
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.  
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.  
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.  
-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

#### ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1<sup>er</sup> étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville  
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 24atelier5@gmail.com  
@atelier5\_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

## ENVIRONNEMENT

## L'Eglise catholique sensibilise au caractère sacré de la terre

A la demande de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, une messe de sensibilisation avait été dite, le 18 juin à la paroisse Saint-François-d'Assise de Brazzaville, pour généraliser la protection de l'environnement. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, des membres du gouvernement ainsi que des parlementaires y avaient pris part.

L'initiative s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement et visait notamment à sensibiliser la population à l'importance de protéger ce patrimoine. La messe avait été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, et président de la Conférence épiscopale du Congo.

La prédication avait porté notamment sur l'évangile de la genèse, chapitre I, qui encourage à prendre soin de la terre, à ne pas la détruire. A travers ce passage de la Bible, il a éveillé les âmes des fidèles sur la beauté et la fragilité du monde, insistant sur « la responsabilité collective pour la sauvegarde de la création ».

La sensibilisation s'est par la suite poursuivie avec la ministre qui a parlé du caractère sacré de la terre qui, malheureusement, fait l'objet du changement climatique dû à l'action humaine. Elle a appelé, à cet effet, au respect de celle-ci pour sa sauvegarde qui réjouit, selon elle, le cœur de Dieu. « La création est un don sacré, elle n'est pas un bien à exploiter sans limite. C'est un jardin consacré

à l'homme avec une mission claire : le cultiver et le garder », a indiqué Arlette Soudan-Nonault. En plus de l'encyclique du pape François, « Laudato si », à l'heure de la COP 21, l'Eglise avait fait entendre sa voix sur les enjeux climatiques et « l'écologie humaine ». Le pape réaffirmait que les textes exigent des êtres humains qu'ils cultivent, prennent soin, protègent et préservent l'environnement. Ce qui implique une relation de responsabilité mutuelle entre l'homme et la nature. « Chaque communauté peut puiser dans les richesses de la terre ce dont elle a besoin pour subsister, mais elle a aussi le devoir de protéger... », indiquait-il.

Enfin, le chef du gouvernement a renchéri en faisant le lien entre « la sauvegarde de l'environnement » et les objectifs de développement durable, entre autres, l'objectif n° 6 relatif à l'assainissement, le n° 11 sur la résilience urbaine des communautés et de ville durable, le n° 12 sur le mode de consommation responsable, le n° 13 sur la lutte contre le changement climatique, le n° 14 sur la préservation des espaces aquatiques, et le n° 15 sur la



Des responsables de l'Eglise catholique et des membres du gouvernement/Adiac

protection des systèmes terrestres. « On ne pouvait pas être absent à la célébration d'un événement comme cela, parce que nous partageons la même valeur; celle de la sauvegarde de la maison commune et nous devons conjuguer nos efforts parce qu'il s'agit de s'adresser au peuple et, bien en-

tendu, aux dirigeants aussi qui se permettent de dégrader l'environnement, de déboiser alors que Dieu a mis ces arbres, ces forêts, ces espaces afin que cela puisse protéger la terre », a-t-il déclaré.

Au sortir de la messe, Jany Elenga, présidente de l'association Jeunes

éco, a salué cette initiative qui l'a davantage motivé à « être acteur de la protection de l'environnement et non assister à sa destruction ». Célébrée le 5 juin, la Journée mondiale de l'environnement vise à s'approprier les enjeux et à protéger l'environnement.

Fortuné Ibara

## L'Etat tient à renforcer le cadre institutionnel

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a lancé récemment à Brazzaville les travaux de la première réunion du comité de pilotage du Programme de renforcement de la gouvernance environnementale, visant notamment à renforcer le cadre institutionnel de la gestion environnementale en République du Congo.

Les participants examinent, au cours de la session, les rapports techniques et financiers relatifs aux activités réalisées. Ils analysent également les mécanismes de suivi-évaluation destinés à renforcer la transparence, la redevabilité et l'efficacité des interventions sur le terrain.

Il s'agit, en effet, pour la ministre de faire de l'environnement « une dimension transversale de toutes les politiques publiques et de tous les projets de développement » à travers le renforcement de la coordination interministérielle et la mise en place des systèmes de suivi environnementaux.

La rencontre rassemble des représentants des administrations publiques,



Les officiels et les participants/Adiac

des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile ainsi que des experts du secteur environnemental.

Les échanges portent sur les résultats obtenus, les défis rencontrés et les actions prioritaires à en-

gager pour améliorer la gestion durable des ressources naturelles. Les participants évaluent aussi l'état d'avancement des activités mises en œuvre et définissent des orientations stratégiques car la gouvernance environnementale constitue un

levier essentiel pour le développement durable et la préservation du patrimoine naturel. « Le comité de pilotage que nous installons aujourd'hui a un rôle fondamental. Il est appelé à assurer l'orientation stratégique du projet, de veiller à

la cohérence des actions avec les priorités définies dans le Plan national de développement, examiner les résultats, lever les blocages, valider les mesures collectives et garantir une exécution rigoureuse, transparente et orientée vers l'impact », a indiqué la ministre.

Pour ce faire, Arlette Soudan-Nonault a fait appel à la coopération des partenaires techniques et financiers, de la société civile et du secteur privé. Elle estime que « le temps de la dispersion est révolu, nous devons travailler en synergie entre le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé ».

Fortuné Ibara

## EXAMEN D'ETAT 2026

## Raïssa Malu actionne les opérations de scannage d'items

La ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, a actionné, le 22 juin à Lubumbashi, les opérations de scannage d'items de l'Examen d'Etat pour la province éducationnelle du Haut Katanga 1, après avoir inauguré le nouveau bâtiment abritant le centre de scannage des copies de cette évaluation certificative nationale, baptisé « Centre de scannage Raïssa-Malu-Dinanga ».

Le centre de scannage des copies de Lubumbashi est le fruit de la parfaite collaboration entre le cabinet de la ministre d'Etat et l'administration de l'Education nationale, et particulièrement l'Inspection générale de l'éducation. Du reste, d'autres centres ont été installés à Kisangani, Tshikapa, Gemena, et Butembo, outre les centres pilotes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi, marquant ainsi la décentralisation du centre national de scannage de Kinshasa.

«Le centre provincial de scannage de l'Examen d'Etat dispose de plusieurs pièces, notamment une pièce de dépouillement, une pièce de scannage, un pièce de contrôle, une pièce du serveur et deux pièces de contrôle pour l'Inspecteur principal provincial (IPP) et pour le directeur provincial de l'EDU-NC (Proved) pour superviser toutes les opérations à distance. Au deuxième niveau du bâtiment où se situent le bureau de l'IPP et la salle des réunions, nous avons cinq

scanners, un serveur et vingt ordinateurs ou vingt postes de contrôle. Les scanners sont plus performants par rapport à l'année passée, et un scanner traite 403 copies en trois minutes », a relevé l'IPP du Haut Katanga 1, Jean Pierre Kokumbo Egba.

Pour sa part, le directeur provincial du Haut Katanga 1, Joseph Mwinkeu Tshind, a exprimé ses sentiments de joie suite à la présence de la ministre d'Etat dans sa province éducationnelle afin de lancer officiellement les épreuves de l'Examen d'Etat édition 2026. Parlant du centre de scannage, Joseph Mwinkeu Tshind a souligné que le nouveau bâtiment a été construit en cinq mois, et cela a été une responsabilité de plus lui octroyée par la hiérarchie, dans le cadre de la réforme menée pour le processus de correction de l'Examen d'Etat depuis 2025. La phase pilote de cette réforme a pris corps à partir du Haut Katanga, aboutissant à la publication des premiers résultats, trois jours

après la fin des épreuves. L'usage du logiciel « S Note Manager » a ainsi intégré célérité et fiabilité dans le processus. Cette prouesse a été mentionnée de manière particulière par le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, dans son adresse à la nation en décembre 2025.

« Avec la nouvelle responsabilité donnée à l'antenne du Haut Katanga 1 d'accueillir les copies d'autres provinces éducationnelles, nous avons pris l'initiative, ensemble avec l'IPP, de mettre en place ce dispositif pour accueillir dans les normes requises, les copies venant des autres provinces issues du découpage du Grand Katanga. C'est pour nous une joie car c'est l'aboutissement d'un projet que nous avons initié », a-t-il indiqué. Pour le proved Joseph Mwinkeu Tshind, le travail à faire dans le bâtiment demeure essentiel. De ce fait, le personnel a été mobilisé, formé et outillé afin d'exceller dans le traitement des copies.



La ministre d'Etat, Raïssa Malu, supervisant le début des opérations de scannage d'items de l'Examen d'Etat au centre de traitement de Lubumbashi/DR

Le même jour dans la matinée, notons-le, la patronne de l'Education nationale a donné le go des quatre jours de la 59<sup>e</sup> session ordinaire de l'Examen d'Etat au lycée Tuendele, dans la commune de Lubumbashi, et elle a visité d'autres centres de passation. La veille à son arrivée à Lubumbashi, Raïssa Malu a effectué une visite guidée à l'Ecole Malaïka, ainsi qu'au centre communautaire du

même nom, situés dans la commune Annexe, à la périphérie de la ville, relevant de la fondation Makaïka de Noëlla Coursaris Musunka, mannequin international d'origine congolaise. Cette école offre un enseignement gratuit de qualité en français et en anglais, exclusivement aux jeunes filles issues des familles défavorisées pour leur autonomisation.

Martin Engimo

## Lancement officiel des épreuves à Lubumbashi

Le coup d'envoi de la session ordinaire de l'Examen d'Etat et du jury national du cycle court, édition 2026 en République démocratique du Congo, a été officiellement donné, le 22 juin, au lycée Tuendele à Lubumbashi, par la ministre d'Etat, ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu.

Le lancement des épreuves a eu lieu en présence de Max Mpande Kisimba, ministre provincial de la Jeunesse, Éducation, Recherche scientifique, Nouvelle citoyenneté, Sports, Loisirs, Culture et arts, et porte-parole du gouvernement de la province du Haut-Katanga, représentant du gouverneur par intérim Martin Kazembe empêché, et d'Ahmed Mukuna, questeur de l'assemblée provinciale, représentant du président de l'organe délibérant provincial, Michel Kabwe, des autorités éducatives provinciales.

«Ce moment est solennel. Il marque l'aboutissement d'un parcours scolaire et professionnel, mais aussi l'entrée dans une nouvelle étape de responsabilité pour chaque finaliste», a déclaré la ministre d'Etat. Raïssa Malu a enchaîné que cette action s'inscrit dans la vision du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui fait de l'éducation un levier central de transformation nationale. « Cette vision nous engage à bâtir une école plus crédible, plus inclusive et plus exigeante, capable de préparer une jeunesse compétente responsable et profondément attachée à la nation », a-t-il laissé entendre.

## Plus d'un million de candidats...

La ministre d'Etat a ensuite présenté les statistiques de participation à cette importante évaluation scolaire nationale. Pour cette édition, le Centre national d'organisation des examens a enregistré un total de 1 082 742 candidats au cycle



La ministre d'Etat, Raïssa Malu, distribuant les items de l'Examen d'Etat aux candidats au centre du lycée Tuendele, à Lubumbashi/DR

long du secondaire général, normal et technique, répartis dans 3 267 centres de passation, soit une moyenne de 331 candidats par centre. Parmi eux figurent 483 842 filles (44,6 %) et 598 900 garçons (55,4 %) issues de l'ensemble des provinces éducationnelles du pays ainsi que des centres établis hors frontières.

On note une progression par rapport à l'édition 2025, qui avait enregistré 1 079 349 candidats. L'effectif global a ainsi augmenté de 3 393 candidats, soit une croissance de 0,3 %. Le nombre de filles inscrites a connu une hausse significative de 19 996 candidates, représentant une progression de 4,3 % et portant leur taux de participation de 42,9 % à 44,6 %. La province éducationnelle du Haut-Katanga 1 demeure la plus importante du pays avec 91 971 candidats inscrits, suivie notamment de Kinshasa-Lukunga

## Les candidats appelés à aborder les épreuves dans le calme

Raïssa Malu a exhorté les candidats à aborder les épreuves avec calme, sérieux, concentration et confiance, avant d'adresser une pensée particulière aux candidats qui passent les épreuves dans les zones affectées par l'insécurité, sous occupation, et dans les milieux où une vigilance sanitaire renforcée s'impose face aux risques épidémiques, notamment Ebola. Elle leur a dit que la République ne les oublie pas et leur présence à cette session est un acte de courage, de dignité et de résilience. «L'État reste mobilisé pour garantir l'accès aux évaluations certificatives et maintenir l'espérance scolaire même dans l'adversité», a indiqué la ministre d'Etat.

Bien avant, le directeur provincial du Haut Katanga 1 de l'Éducation nationale, le Pr Joseph Mwinkeu Tshind, a relevé que cette province est l'épicentre de la république éducative. Le ministre Max Mpande, pour sa part, a exprimé sa satisfaction pour le lancement de la session ordinaire de l'Examen d'Etat à partir de Lubumbashi, tout en saluant, par ailleurs, l'installation du Centre de scannage à Lubumbashi depuis l'année dernière. Après l'ouverture de la malle d'items par l'inspecteur principal provincial, Jean Pierre Kokumbo Egba, et la distribution des copies aux candidats, Raïssa Malu a visité les autres centres de passation de l'Examen d'Etat dans la ville, notamment les collèges La Bonté et

La Référence, au quartier Bel Air, dans la commune de Kampemba, ainsi que le lycée technique Hodari Maria Goretti, dans la commune de la Ruashi.

## Inauguration du bâtiment abritant le centre de scannage à Lubumbashi

En marge du lancement de l'Examen d'Etat, la ministre d'Etat, Raïssa Malu, a inauguré, le même jour, à le nouveau bâtiment qui abrite le Centre de scannage des items de l'Examen d'Etat. Construit dans l'enceinte de la Direction provinciale de l'Éducation nationale à Lubumbashi, cet édifice de deux niveaux est équipé des matériels de technologie de pointe pour le scannage des copies dont les fichiers numériques sont envoyés à Kinshasa pour une correction rapide et fiable.

L'installation de ce centre de scannage est le fruit de la bonne collaboration entre le cabinet de la ministre d'Etat et l'administration de l'Education nationale, particulièrement de l'Inspection générale. Et cette collaboration est donc palpable au niveau provincial. En effet, deux centres de scannage pilotes sont opérationnels à Lubumbashi et Mbuji-Mayi depuis l'édition précédente de l'Examen d'Etat. Le succès éclatant de cette innovation dans le processus de correction de l'Examen d'Etat a conduit à l'installation de quatre autres centres, notamment à Kisangani, Gemena, Tshikapa et Butembo.

M.E.

## PARITÉ HOMME-FEMME

## La Franco-Congolaise Kenneth Bourienne au Haut conseil à l'égalité

Dans un post intitulé « Servir une institution : la force du collectif », la Franco-Congolaise Kenneth Bourienne mesure chaque jour la responsabilité particulière que représente le fait de servir une institution depuis qu'elle a l'honneur d'exercer les fonctions de secrétaire générale du Haut conseil à l'égalité (HCE).

Kenneth Bourienne rappelle tout d'abord que le HCE est avant tout une aventure collective. Cette institution est une richesse humaine composée de femmes et d'hommes engagés, aux parcours différents, aux expertises complémentaires, réunis par une conviction commune : faire progresser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Elle constate que ce qui fait la force d'une instance comme la sienne, c'est précisément cette diversité. Des regards qui se croisent. Des expériences qui s'additionnent. Des débats qui enrichissent. Des convictions qui permettent de construire.

Derrière chaque rapport, chaque recommandation, chaque prise de position, il y a un travail souvent invisible : des auditions, des échanges, des contributions, des heures de réflexion collective.

La secrétaire générale du HCE en déduit que c'est cette exigence collective qui donne ensuite toute sa force à la parole portée par une institution. « Car, une institution se nourrit d'une pluralité de regards, mais son impact repose aussi sur sa capacité à faire émerger un message commun, clair et cohérent », écrit-elle.

Elle rappelle qu'étant dans une époque où tout s'accélère, où l'on voit souvent le résultat avant le chemin parcouru, il est essentiel de rappeler la valeur du travail de fond. « Les grandes avancées naissent rarement d'une seule personne », confie-t-elle. Et de préciser qu'elles naissent d'un collectif capable de transformer des expertises multiples en avancées concrètes.

Kenneth Bourienne conclut que servir une institution, c'est contribuer à une œuvre commune, parfois visible, souvent discrète, mais toujours essentielle. « C'est un honneur de servir, aux côtés de femmes et d'hommes engagés, cette mission républicaine : faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes », a-t-elle écrit.

Marie Alfred Ngoma



## MÉTIER DU NUMÉRIQUE

## La Francophonie économique tente de se repositionner dans la compétition mondiale des compétences

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Banque africaine de développement (BAD) lancent un partenariat numérique en Afrique, entre ambition de souveraineté et limites structurelles.

Le partenariat stratégique signé le 24 juin entre l'OIF et la BAD illustre une inflexion notable de la diplomatie francophone. Officiellement centré sur le renforcement des compétences numériques, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans cinq pays africains - Bénin, Cameroun, Guinée, Madagascar et République démocratique du Congo -, l'accord dépasse largement le cadre technique. Dans un contexte de pression démographique et de chômage structurel des jeunes en Afrique, l'initiative vise à former aux métiers du numérique : intelligence artificielle, cybersécurité, développement web et analyse de données.

Cette initiative prévoit également un accompagnement à l'insertion professionnelle, à l'auto-emploi et à la création d'entreprises via des incubateurs et des programmes de prototypage. L'OIF revendique déjà près de 19 000 jeunes formés à travers ses dispositifs, notamment le programme D-CLIC, qui sert de base opérationnelle à cette nouvelle phase. Pour Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de la Francophonie, l'enjeu est clair : transformer « le potentiel démographique francophone en moteur économique ». De son côté, le président de la BAD, le Dr Sidi Ould Tah, insiste sur la nécessité d'investir dans « le capital humain comme levier central de transfor-

mation structurelle ».

## Une Francophonie sous pression dans un marché globalisé des compétences

Derrière ce partenariat, plusieurs observateurs voient surtout une tentative de repositionnement stratégique de l'espace francophone dans une économie mondiale de la formation déjà très concurrentielle. La Chine a multiplié les centres de formation technique en Afrique, intégrant directement ses entreprises aux chaînes de valeur industrielles locales. L'Union européenne et la Banque mondiale investissent également massivement dans les programmes d'employabilité, souvent avec des moyens financiers plus importants et une présence institutionnelle plus ancienne. Dans ce paysage, l'OIF apparaît en quête de lisibilité et d'impact. « Le numérique est devenu un champ de rivalité géopolitique autant qu'un outil de développement », souligne un expert du développement. Selon lui, l'enjeu n'est plus seulement de former, mais de structurer des écosystèmes capables de retenir les talents.

## Des contraintes financières et institutionnelles persistantes

Malgré son ambition, le dispositif OIF-BAD reste confronté à plusieurs limites. L'OIF dispose de marges budgétaires restreintes, dépendant largement des contri-

butions des États membres, tandis que la BAD doit arbitrer entre de nombreux projets continentiels prioritaires, notamment les infrastructures et l'énergie. Autre défi : la capacité des États bénéficiaires à intégrer durablement ces programmes dans leurs politiques publiques. Dans plusieurs pays concernés, les systèmes éducatifs restent fragmentés, et le lien entre formation et marché du travail demeure faible. Le risque est celui d'une multiplication d'initiatives pilotes sans véritable transformation structurelle.

## Un enjeu de puissance douce pour l'espace francophone

Au-delà du développement, ce partenariat traduit une ambition plus large : repositionner la Francophonie comme acteur de la compétition mondiale des compétences. Dans un contexte où les influences chinoise, américaine et européenne se renforcent en Afrique, l'espace francophone cherche à réaffirmer sa pertinence économique. Mais la question centrale demeure : cette stratégie de montée en compétences suffira-t-elle à transformer un espace encore fragmenté en véritable bloc d'influence économique ? Pour l'heure, l'OIF et la BAD posent les bases d'une nouvelle approche, sans garantir encore un changement d'échelle décisif.

Noël Ndong



Republique du Congo

## AVIS DE CONSULTATION

## GESTION D'ENTREPÔTS AVEC MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL

Helios Towers Congo lance une consultation en vue de sélectionner un prestataire chargé d'assurer la gestion opérationnelle de ses entrepôts de Pointe-Noire et de Brazzaville.

La prestation concerne notamment la gestion d'un entrepôt situé à Pointe-Noire, d'une superficie de 4 254 m<sup>2</sup>, dont les locaux sont déjà disponibles, ainsi qu'un entrepôt à Brazzaville, d'une superficie estimée à 2 000 m<sup>2</sup>, pour lequel le prestataire devra proposer une solution incluant les locaux et leur gestion.

Le prestataire retenu devra assurer la gestion complète des opérations d'entrepôt, incluant la réception des marchandises, le contrôle qualitatif et quantitatif, le stockage, l'adressage, la manutention, la préparation des sorties, la tenue des stocks, les inventaires, le traitement des écarts, ainsi que la production de rapports d'activité et de tableaux de bord mensuels.

La prestation inclut également la mise à disposition d'un personnel qualifié et suffisant, notamment un responsable ou gestionnaire d'entrepôt, des magasiniers ou agents d'entrepôt, ainsi que

tout autre profil nécessaire selon l'organisation proposée. Le personnel devra être formé aux opérations d'entrepôt, aux exigences HSE/SHEQ, et capable d'utiliser les outils de gestion de stocks requis, notamment SAP, EAM ou tout autre système applicable.

Les soumissionnaires devront démontrer leur capacité à assurer une gestion fiable, sécurisée, traçable et performante des stocks, dans le respect des exigences réglementaires, juridiques, fiscales, sociales, assurantielles, QHSE et de conformité applicables en République du Congo. Ils devront également garantir la sécurité des biens confiés, la confidentialité des informations, la prévention des risques, la conformité anticorruption, ainsi que la continuité du service.

Le dossier de réponse devra comprendre notamment une présentation de la société, ses références similaires, l'organisation proposée, les moyens humains et matériels, le plan d'implémentation, les documents de conformité administrative, fiscale et sociale, les attestations d'assurance, les états financiers récents, les

procédures QHSE applicables, ainsi qu'une offre technique et financière détaillée.

Le budget indicatif plafond de la prestation globale est fixé à 14 000 000 FCFA par mois. Les offres financières devront être détaillées par site, par nature de coût et par catégorie de personnel.

Les critères de sélection porteront notamment sur la compréhension du besoin, l'expérience du soumissionnaire, la pertinence de l'organisation proposée, la qualité des profils mis à disposition, la conformité QHSE et réglementaire, la solidité administrative et financière, la robustesse juridique de l'offre, la compétitivité financière et la capacité de démarrage.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juillet 2026. Le dépouillement des offres est prévu du 16 au 17 juillet 2026, et les entretiens avec les soumissionnaires préqualifiés se tiendront du 20 au 24 juillet 2026.

Pour plus d'information, bien vouloir contacter Mme KONDO-NDOSSA Bénite au 05 679 20 53 / BkondoNdossa@htcongo.com

## LIVRE Dimitri M'Foumou-Titi présente "Julienne et le secret de l'entrepreneuriat"

L'ouvrage de l'auteur Franco-Congolais Dimitri M'Foumou-Titi, invitant les jeunes à croire en leurs rêves, à développer leur esprit d'initiative et à entreprendre avec confiance a fait l'objet d'une présentation au public, le 20 juin, dans la Salle verte, maison commune par excellence de l'ambassade de la République du Congo en France.

Devant un parterre d'invités cosmopolites en général, et plus particulièrement avec un auditoire composé de jeunes enfants en compagnie de leurs parents, Dimitri M'Foumou-Titi a présenté son livre, heureux de s'adresser à nouveau aux lecteurs dont la présence massive et la participation interactive ont largement contribué au succès de cet événement consacré à la jeunesse, à l'éducation et à la transmission.

Cette rencontre, au-delà d'être une simple présentation d'ouvrage, a permis de faire déceler au public toute l'ambition du message fort qu'il véhicule, celui, cautionné à dessein par l'auteur, de vouloir susciter une nouvelle dynamique entrepreneuriale auprès de la jeunesse congolaise et africaine.

À travers celle-ci, l'auteur a expliqué que les grandes idées vivent grâce à celles et ceux qui les portent, le soutien ne se limitant pas à un simple «J'aime» ou à un partage dans les réseaux sociaux. Sur ce, « choisir d'offrir ou d'accueillir un livre chez soi, c'est participer concrètement à la transmis-



sion des valeurs de l'entrepreneuriat, de la persévérance et de l'espoir auprès des jeunes

Dimitri M'Foumou-Titi pendant la présentation de «Julienne et le secret de l'entrepreneuriat»/DR  
génération », a-t-il insisté, retenu au programme scolaire caressant l'ardent désir de voir par les autorités en charge de son ouvrage être sélectionné et l'éducation.

Au terme de cette rencontre modérée par Léa N'Guessan, aux échanges dynamiques, riches et inspirants, Dimitri M'Foumou-Titi a remercié, outre l'ambassadeur Rodolphe Adada, le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, son conseiller à la Culture et à la Francophonie, Shanel Ombellé Kembo. Il a tenu à saluer la présence remarquée des membres de l'association Femmes entrepreneures de la diaspora africaine, conduites par la présidente, Félicité Legay, dont l'engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin et de la transmission constitue une véritable source d'inspiration. Il a tenu également à féliciter Aicha Ballo, fondatrice d'Afro Gourmet, qui a sublimé cette journée en proposant un cocktail convivial et raffiné salué par l'ensemble des invités.

« Merci à chacune et chacun d'être les ambassadeurs de cette belle aventure... Ensemble, continuons à semer les graines des entrepreneurs de demain », a-t-il conclu.

Marie Alfred Ngoma

### TREMPAINS MBOTÉ HIP-HOP

#### La neuvième édition se tiendra à Kinkala

Les inscriptions se clôturent le 4 juillet. Les candidats et candidates sont appelés à s'inscrire pour la troisième phase des tremplins qui auront lieu le 9 juillet, à Kinkala, dans le département du Pool. La participation est libre et gratuite.

Après Kintélé, le programme des tremplins Mboté hip-hop s'étend à Kinkala, pour le festival et les sélections. Sur ce, les artistes, danseurs, rappeurs, slameurs, vidéastes ou beatmakers, DJ et managers âgés de 15 à 35 ans sont invités à participer à cette compétition des musiques urbaines. Les inscriptions se font directement au service de la programmation de l'Institut français du Congo ou par mail : [assistant.programmation.brazzaville@ifcongo.com](mailto:assistant.programmation.brazzaville@ifcongo.com)



Le programme vise à détecter, accompagner et valoriser les artistes émergents évoluant dans les différentes disciplines de la culture hip-hop. La sélection des managers, beatmakers et des vidéastes se fera sur dossier. Pour les managers, envoyer CV et lettre de motivation ; pour les beatmakers fournir CV + CD ou clé USB contenant 3 beats ; pour les vidéastes envoyer les meilleurs clips réalisés avec les smartphones, sur clé USB ou par mail. Les rappeurs, danseurs, DJ et slameurs présenteront leurs performances devant un jury.

L'événement se structure en phases de sélection et propose des formations pour les meilleurs candidats. À l'issue des différentes phases, une trentaine d'artistes et managers sera sélectionnée pour suivre un programme de formation intensive aux métiers de la musique. Les gagnants de chaque catégorie se produiront sur la grande scène du Festival Mboté hip-hop.

Les tremplins Mboté hip-hop sont l'un des rendez-vous majeurs dédiés à la culture urbaine en République du Congo.

Rosalie Tsiankolela Bindika

#### Avis de Manifestation d'Intérêt

##### Recrutement d'un prestataire de service de transport pour appui opérationnel du bureau de CRS à Brazzaville



Dans le cadre de ses activités opérationnelles à Brazzaville, CRS utilise régulièrement des véhicules pour assurer la gestion des activités administratives, logistiques et programmatiques. Toutefois, en raison de contraintes opérationnelles, de l'indisponibilité ponctuelle des chauffeurs internes ou de la forte sollicitation du parc automobile, il peut arriver que le bureau fasse face à des déficits temporaires de véhicules ou de chauffeurs pour assurer certaines courses de service.

Afin d'assurer la continuité des opérations et garantir une meilleure réactivité dans la gestion des besoins de transport, CRS souhaite recruter un prestataire de services de transport capable de mettre à disposition, sur demande, un véhicule avec chauffeur pour la gestion ponctuelle des déplacements professionnels dans la ville de Brazzaville et ses environs.

#### Le dossier de candidature devra inclure :

-Un dossier administratif complet :

- Numéro d'identification unique (NIU) et l'extrait du registre de commerce (RCCM)
- Les évidences de régularité fiscale (Patente 2025, certificat de moralité fiscale)

-Un dossier technique comprenant :

- La liste des véhicules proposés accompagnée des images
  - Les dossiers complets des véhicules proposés (Assurance, Carte grise, Contrôles Techniques etc.)
  - Les permis de conduire des chauffeurs
- La grille tarifaire comprenant les prix forfaitaires des courses selon le modèle fourni dans les termes de références (page 3).

Les véhicules proposés peuvent être des taxis propres ou autres véhicules de type berline ou SUV.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir gratuitement les termes de référence en adressant leur demande à l'adresse [cg\\_procurement@crs.org](mailto:cg_procurement@crs.org).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse électronique [cg\\_procurement@crs.org](mailto:cg_procurement@crs.org) ou déposés sous pli fermé au bureau de CRS au plus tard le 10 juillet 2026 à 12h00.

## TRAVERSÉE DU MAYOMBE

## L'association MCPLC pose la première pierre de la future Maison sport et santé

L'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) a lié la parole à l'acte en procédant à Madingou, chef lieu du département de la Bouenza, lors de la quatrième journée de la 6<sup>e</sup> édition de la Traversée du Mayombe, à la pose de la première pierre de construction de la « Maison sport et santé Élobés ». Un projet appelé à devenir un symbole de la lutte contre le diabète et de la promotion de la santé au Congo.

L'acte posé par le préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo; en présence du maire de Madingou, Fortuné Pouela; des représentants des partenaires de MCPLC; ainsi que de nombreuses autorités administratives, sanitaires et locales, restera dans l'histoire de l'association. L'événement marque une nouvelle étape dans l'ambition de l'association de pérenniser ses actions de prévention et de sensibilisation aux maladies non transmissibles. « La pose de la première pierre de la « Maison sport et santé » est un acte d'une grande portée symbolique. Elle ouvre la voie à une activité d'intérêt majeur et sans précédent. Il s'agit d'une première dans le département de la Bouenza. Au nom de la population de Madingou, je souhaite la bienvenue à tous les participants et j'exprime toute notre reconnaissance à l'association MCPLC pour cette initiative », a déclaré Fortuné Pouela.

Olga Akylangongo, représentante de la Société nationale des pétroles du Congo, a estimé, quant à elle, que cette infrastructure dépasse largement le cadre d'un simple projet immobilier. « La première pierre que nous posons



Marcel Nganongo posant la première pierre de la Maison sport et santé, à Madingou/DR

aujourd'hui n'est pas seulement celle d'un bâtiment. Elle est celle d'un engagement durable en faveur de la prévention, de l'accompagnement des personnes vivant avec le diabète et de la promotion de la santé. La future « Maison Élobés » sera un espace de prévention, d'éducation thérapeutique, de solidarité et d'espérance au service de la po-

pulation », a-t-elle précisé.

Le président de MCPLC, pour sa part, a rappelé que la santé est une responsabilité collective. « La santé ne doit pas être seulement l'affaire des médecins. Elle est l'affaire de tous : des pouvoirs publics, des partenaires, des entreprises et de la population elle-même. Notre mission est de promouvoir la santé en encou-

rageant chacun à adopter de meilleures habitudes de vie, notamment par une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'une activité physique », a souligné Rodrigue Dinga Mbomi. Précisant la portée du projet, il a indiqué que « cette première pierre est bien plus qu'un simple acte de construction. Elle traduit une aspiration commune à bâtir

une communauté plus forte, plus solidaire et davantage attentive aux enjeux de santé. La future « Maison Élobés » a vocation à devenir un véritable symbole de prévention, de bien-être et de solidarité au bénéfice des générations présentes et futures ».

Parallèlement à cette cérémonie, MCPLC a poursuivi ses actions de proximité en organisant une campagne gratuite de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle à Madingou.

À l'image de l'étape précédente organisée à Dolisie, la population s'est fortement mobilisée pour bénéficier de ces examens de prévention. Tout au long de la journée, de nombreux habitants se sont présentés pour connaître leur état de santé, témoignant l'intérêt grandissant des communautés pour les actions de sensibilisation menées par l'association. Cette mobilisation confirme la pertinence de l'approche développée par MCPLC, qui associe activité physique, éducation à la santé et dépistage afin de promouvoir une prévention de proximité.

James Golden Eloué



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/MCIDAT/PRRU/UGP-2026  
RECRUTEMENT D'UN CABINET (FIRME) POUR LA REALISATION DES  
ETUDES TECHNIQUES (APS ET APD) ET DU DAO DES TRAVAUX  
DE REHABILITATION/CONSTRUCTION DE DEUX (02) ECOLES  
PRIMAIREES ET D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A  
BRAZZAVILLE**



1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS et APD) et du DAO des travaux de réhabilitation/construction de deux (02) écoles primaires et d'un (01) Centre de Santé Intégré (CSI) à Brazzaville ».

2. L'objectif général de la mission est de réaliser les études techniques des travaux de réhabilitation/construction de deux (02) écoles primaires Louis Ngambio et Jacques Opangault ainsi que d'un (01) Centre de Santé Intégré (CSI) Jacques Opangault à Brazzaville.

3. L'Unité de Gestion du PRRU, invite des à présent les firmes de consultants admissibles (« consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Être un cabinet spécialisé dans l'Ingénierie civile ou l'Architecture (profil institutionnel);
- Avoir une solide expérience d'au moins 10 ans pour des prestations similaires;
- Avoir déjà réalisé au moins un projet similaire sur financement des bailleurs internationaux (BM, BAD, AFD, etc.).

4. La liste restreinte comprendra au minimum cinq (05) firmes et au maximum huit (08) firmes.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mis-

sion : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode QC (Sélection Fondée les Qualifications du Consultants) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires de ladite mission, tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale), aux adresses ci-dessous

9. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le mercredi 15 juillet 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS et APD) et du DAO des travaux de réhabilitation/construction de deux (02) écoles primaires et d'un (01) Centre de Santé Intégré (CSI) à Brazzaville ».

À l'attention du Coordonnateur du Projet de renforcement de la résilience Urbaine (PRRU)  
Adresse : Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15  
E-mail : prrucongo@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2026

Le Coordonnateur,  
Benôit NGAYOU



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE  
PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ



UNITÉ DE GESTION DU PROJET

Financement BIRD : 9686-CG

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE DU MARCHÉ

<b>NOM ET ADRESSE DE L'ACHETEUR</b>	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique/ Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (P501343) Adresse : 22 rue Albert BASSANDZA-Brazzaville République du Congo	
<b>NUMERO DE REFERENCE</b>	CG-057-PASEL-FNT-25	
<b>NOMS DES SOUMISSIONNAIRES ET PRIX PROPOSES</b>	Société PROCOB SA	660 886 165 HT
	Groupement CELEC/MBTP	669 812 686 HT
	AFRICA GLOBAL BUSINESS	683 960 000 HT
	Groupe NKEUMO	1 111 682 139 TTC
<b>NOMS DES SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS ET RAISONS DE REJET</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Raisons de rejet</b>
	Groupement CELEC/MBTP	- Classé 2ème
	AFRICA GLOBAL BUSINESS	- Ne satisfait pas au critère de qualification d'expérience spécifique
	Groupe NKEUMO	- Ne satisfait pas au critère de qualification d'expérience spécifique
<b>NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DÉFINITIF</b>	Société PROCOB SA Adresse : Avenue de la Corniche/Bacongo-Brazzaville	
<b>MONTANT DU MARCHÉ</b>	660 949 193 Hors Taxe	
<b>DUREE D'EXECUTION</b>	Trois (03) mois	
<b>DESCRIPTION SOMMAIRE DU MARCHÉ</b>	Acquisition des pièces de rechange, outillage et équipement pour le réseau de transport d'électricité	
<b>FORMULAIRE DE DIVULGATION DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS</b>		



BEPC 2026

# 42 507 candidats passent l'examen

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juin 2026, ont démarré le 23 juin dans la quiétude au lycée-Victor-Augagneur, où le préfet du département de Pointe-Noire, Pierre Cebert Iboko Onanga, a visité les plus grands centres d'examen de la ville.

42 507 candidats à Pointe-Noire, repartis dans 130 centres, affrontent les épreuves écrites du BEPC. Pour s'assurer du bon déroulement des épreuves, le préfet Pierre Cebert Iboko Onanga, accompagné du secrétaire général du département, Sylvestre Lempoua, et du directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Frédéric César Bayonne, a visité les grands centres d'examen.

« Ici à Pointe-Noire, les élèves ont bien commencé l'examen. C'est dire que tout se passe très bien dans un calme absolu au point où on ne peut pas dire qu'il y aurait une situation at-



Des candidats pendant le lancement des épreuves/Adiac

tentatoire à l'ordre public », a assuré le préfet après la visite du premier centre.

Face aux candidats, le préfet les a invités à restituer fidèlement les leçons apprises et d'éviter la tricherie. « J'ai dit

aux candidats que ce qui est arrivé découle des matières qu'ils ont apprises depuis le début de l'année. Il s'agit maintenant de restituer ce qu'ils ont pu emmagasiner pendant l'an-

née scolaire, ne pas verser dans la tricherie, parce que si on vous surprend en flagrant délit de tricherie, on vous met dehors, et vous allez perdre quelques années sans faire l'examen »,

a-t-il dit aux candidats.

De leur côté, les candidats très optimistes ont promis de donner le meilleur d'eux-mêmes pour bien passer l'examen.

**Charlem Léa Itoua**

## FORMATION

# Des artistes renforcent leurs connaissances

Le master class sur les arts de scène et le spectacle vivant organisé du 17 au 19 juin, au musée Cercle africain, par le ministère de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, a pris fin sur une note de satisfaction en étoffant les connaissances artistiques et opérationnelles des participants.

L'atelier tenu en présence d'Alphonse Nkala, directeur général des Arts et des Lettres et président du Comité culturel du musée Cercle africain, a porté sur le thème « De l'idée à la scène : maîtriser la production et la diffusion d'un spectacle vivant ». Il a permis de partager bien plus que des techniques de jeu, de mise en scène ou de gestion de l'espace et a été une école du savoir en vue de la résolution de l'épineuse question de la production et de la diffusion des spectacles vivants. En matière de spectacle, la diffusion est le but de toute création, a dit Alphonse Nkala. « Nos objectifs ont porté sur la compréhension des étapes clés de la production d'un spectacle (Préparation, financement, logistique), le développement d'un réseau professionnel dans le secteur des arts de la scène et l'identification des stratégies de diffusion adaptées aux différents types de spectacles », a-t-il ajouté.

Ainsi, pendant trois jours, les participants ont appris des connaissances nouvelles en échangeant avec les encadreurs et personnes ressources qui ont animé dans un esprit participatif les différents ateliers. Il s'est agi de l'élaboration d'un document de production pour un spectacle, la recherche des financements, le suivi



et l'évaluation des projets culturels, la connaissance des droits d'auteurs et la protection des œuvres liées aux arts de la scène.

A la fin du master class, Alphonse Nkala a déclaré: « Commencé à Brazzaville du 12 au 14 juin 2026, ce master class connaît aujourd'hui son épilogue à Pointe-Noire. Dans les deux villes, il a été

prouvé que l'art de la scène n'est pas qu'une question de technique, c'est avant tout une offrande. Nous pouvons dire, sans hésiter, que les objectifs poursuivis ont été atteints ».

En remerciant tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'activité, il a conclu en disant: « Ce master class marque la fin d'une belle se-

maine de travail que nous aurons passée à Brazzaville et à Pointe-Noire, mais surtout le début de vos futures aventures en ce sens que vous avez reçu les informations qui vous serviront à jamais dans la création de vos nouveaux spectacles, la recherche des financements, mais aussi la maîtrise de vos droits en tant que créateurs.

Vous faites désormais partie d'un réseau d'artistes passionnés. Aux encadreurs et formateurs, toute notre gratitude pour la qualité et la richesse de cette master class. Votre expertise, votre pédagogie et votre passion ont rendu chaque moment à la fois instructif et motivant. Grâce à vos explications claires, vos exemples concrets et vos conseils personnalisés, les participants à ce master class ont pu acquérir de nouvelles compétences et perspectives qui leur seront précieuses dans leur parcours. Au-delà des connaissances, c'est votre enthousiasme et votre bienveillance qui ont marqué cette expérience. Merci d'avoir partagé votre savoir avec autant de générosité et d'avoir créé un environnement d'apprentissage stimulant et convivial ».

Ce master class qui appellera certainement d'autres à l'avenir a eu lieu grâce à l'implication du ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, de la Fondation musée Cercle africain, et de la société ENI Congo dont le soutien et l'apport dans l'organisation des activités culturelles en République du Congo ne se démentent plus.

**Hervé Brice Mampouya**

## DIABLES ROUGES

## Claude Le Roy partage sa vision à Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 23 juin à Brazzaville, avec Claude Le Roy. Le technicien français, redevenu sélectionneur des Diables rouges après avoir occupé ce poste de 2013 à 2015, a signé, la veille, son contrat de deux ans avec un objectif clair : qualifier le Congo à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027.

La réception de Claude Le Roy par le chef de l'Etat témoigne la volonté de la plus haute autorité du pays à ne négliger aucun détail dans la mission qui est assignée au nouveau sélectionneur national : replacer le Congo parmi les grandes nations de football. Les éliminatoires de la CAN débuteront en septembre prochain. Dans un contexte très particulier marqué par l'absence des compétitions nationales pendant plus de deux saisons, Claude Le Roy a la lourde mission de bâtir une sélection à la taille des ambitions. Se tourner vers les binationaux permettra de combler ce vide.

« Vous savez qu'il n'y a pas de championnat ici or, moi j'adore m'occuper des jeunes, de relever les jeunes talents localement. Cela ne peut pas être le cas cette fois-ci puisque sans championnat, il n'y a pas de joueurs à découvrir. Il va falloir sensibiliser tous les binationaux qui ont déjà joué avec les Diables rouges. A d'autres, il faut absolument qu'on réussisse à les convaincre à prendre la nationalité footballistique congolaise pour nous rejoindre », a-t-il expliqué dans sa feuille de route.

La vision du « Sorcier blanc » a rencontré une oreille attentive du président de la République. Il a évoqué la mobilisation des ressources autour de l'équipe nationale pour relever ce pari. « On a eu un message du président de la République. Il est clair que la moindre erreur ne



Claude Le Roy échangeant avec Denis Sassou N'Guesso/DR

sera pas acceptée. Il faut absolument qu'on mette tous les moyens en œuvre pour se qualifier pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Maintenant, bossions et essayons d'être plus efficaces possible. Que toutes les parties prenantes du football congolais puisent dans le même sens, à savoir qu'il n'y a plus de conflits fédération-ministère des Sports », a-t-il souhaité.

Le technicien français est sorti de l'audience avec le président de la République très assuré de son accompagnement. Les Diables rouges vont débiter la campagne éliminatoire à Windhoek, contre la Namibie, avant de recevoir le Cameroun et livrer une double confrontation contre les Comores. Le challenge est excitant pour lui. « On sent que le président de la République va nous donner les moyens pour pouvoir

nous préparer dans de meilleures conditions. Le plus important c'est de lancer cette campagne de la meilleure des façons. Car il y aura six matches qui doivent nous permettre de partir pour le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda pour la prochaine CAN », a-t-il souligné.

Claude Le Roy reste toutefois convaincu que l'apport de certains binationaux comme Bradley Locko et Dilane Bakwa va permettre aux

Diables rouges de franchir un palier. « Il va falloir qu'on soit très efficace, très perspicace et très convaincant pour ces jeunes joueurs comme Bakwa et Locko qui sont les binationaux de très haut niveau. S'ils nous rejoignent, il y aura un effet d'aubaine derrière les joueurs qui ont accepté de nous rejoindre. Je pense qu'à partir de là, on va recommencer à faire peur », a-t-il déclaré.

Pour relever un tel défi, l'environnement compte aussi. Et Claude Le Roy, ayant pour adjoint le Sénégalais Omar Daf, ne se doute pas un seul instant.

« Je sais qu'on va travailler avec Omar Daf et puis tout le staff et les gens qui ont envie de nous donner un coup de main. On sent beaucoup d'ondes positives. On sent qu'il y a des gens qui ont compris qu'il y avait assez du temps perdu à faire un petit peu n'importe quoi et qu'il était temps de tout replacer dans le bon sens », a-t-il précisé.

Le technicien français connaît bien l'Afrique pour avoir entraîné le Cameroun, le Sénégal, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Congo et le Togo. Il a participé à neuf phases finales de la CAN et l'a gagnée en 1988 avec le Cameroun. Il a conduit le Congo en quarts de finale de la CAN 2015 au cours de laquelle le pays avait occupé la 5<sup>e</sup> place. Il revient dans la maison Diables rouges qu'il connaît parfaitement bien onze ans après.

James Golden Eloué

## COOPÉRATION

## Les Etats-Unis veulent approfondir leur engagement avec le Congo

L'ambassade des Etats-Unis a organisé, le 23 juin à Brazzaville, une cérémonie célébrant le 250<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de ce pays, au cours de laquelle, la chargée d'Affaires, Amanda S. Jacobson, a annoncé les trois piliers sur lesquels sera basée la coopération avec le Congo cette année.

« En 2026 et au-delà, les Etats-Unis approfondiront leur engagement avec la République du Congo autour de trois piliers : partenariat, paix et prospérité », a annoncé la chargée d'Affaires Amanda S. Jacobson, au cours de la cérémonie organisée en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant-Serge Bounda, représentant le gouvernement, ainsi que de plusieurs autres invités.

Sur le partenariat, la diplomate américaine a fait savoir que son pays continuera à investir « dans les leaders émergents et les jeunes, à travers des échanges entre peuples, des centres américains et des programmes de langue anglaise ».

Dans le domaine de la paix, sous le leadership du président Donald Trump, les Etats-Unis, a-t-elle indiqué, continuent de travailler avec leurs partenaires pour « parvenir à la paix dans l'Est de la RDC à travers les accords de Washington, tout en construisant les institutions et en formant les personnes qui rendent la paix durable ». « La paix est le fondement sur lequel tout le reste est construit », a-t-elle assuré.

En ce qui concerne la prospérité, « Nous croyons en un avenir fondé sur l'entrepreneuriat, l'innovation



La diplomate Amanda S. Jacobson délivrant son message/Adiac

et l'opportunité. Nous continuerons à travailler avec les entreprises américaines et le gouvernement congolais pour attirer les investissements, particulièrement dans les secteurs de minéraux critiques et de l'énergie ».

Cette année, le 250<sup>e</sup> anniversaire de l'Amérique est marqué par une initiative mondiale appelée Freedom 250. « C'est un moment pour réfléchir à nos idéaux fondamentaux, la liberté, la démocratie et la poursuite du bonheur, et pour les réaffirmer comme des principes vivants. L'expérience américaine n'a jamais été un produit fini. C'est toujours une

quête : une quête d'une union plus parfaite, façonnée par le courage des soldats, les sacrifices des citoyens ordinaires et les voix de ceux qui ont exigé d'être entendus », a poursuivi Amanda S. Jacobson.

## Freedom 250 pour le partenariat entre les Etats-Unis et le Congo

Pour la chargée d'Affaires, Freedom 250 n'est pas seulement l'histoire de l'Amérique, mais également « l'histoire des amitiés que l'Amérique a construites à travers le monde, fondées sur des valeurs communes et le respect mutuel ».

« Les Etats-Unis sont fiers d'appeler



La vue des invités/Adiac

la République du Congo un ami et partenaire depuis son indépendance en 1960, soixante-six ans de travail côte à côte et de construction ensemble. Un exemple important est celui des centaines de volontaires du corps de la paix qui ont servi ici dans les années 1970 jusqu'à 1997. Ces Américains ont enseigné dans les salles de classe congolaises, renforcé la santé communautaire, et construit les liens durables, une relation à la fois », a rappelé la diplomate. Elle a exprimé sa fierté du fait que le partenariat entre les Etats-Unis et le Congo « demeure fondamentalement axé sur l'investissement dans

le peuple congolais », et que « cette année a été un témoignage de la profondeur de notre partenariat ».

Dans son discours, la chargée d'Affaires a également rappelé l'implication des Etats-Unis au Congo dans divers domaines (Education, santé, armée, formation, commerce, etc.) pour renforcer la coopération.

Enfin, elle a remercié le Congo pour les soixante-six ans d'amitié. « Depuis leur fondation en 1776, les Etats-Unis restent un partenaire de confiance, dynamique et prêt à diriger pour les 250 prochaines années », a-t-elle promis.

Yvette Reine Boro Nzaba